

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de GONNEVILLE EN AUGÉ**Séance du 16 juin 2020**

L'an deux mille vingt le 16 juin à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 10 juin 2020 par le maire s'est réuni en séance ordinaire dans la salle communale sous la présidence de Monsieur Harold LAFAY, Maire.

Présents : Mmes Marion LE GUEN, Aurore MOULIN, Elisabeth MAY, Anne HARIVEL, Nadine ANDREANI, Emma JUMEL et MM Harold LAFAY, Olivier IACAZZI, Cyril CLOUET, Bernard GARREL et Jacques DROUET.

Secrétaire de séance : Elisabeth MAY

Ouverture de la séance : 20 h 27

Ordre du jour :

- Approbation du PV du Conseil du 26 mai 2020
- Compte de gestion 2019
- Compte administratif 2019
- Affectation du résultat 2019
- Subventions 2020
- Taux 2020
- Budget primitif 2020

Compte-tenu de la situation sanitaire, le Conseil se tiendra à huis-clos mais en présence de la presse, comme autorisé.

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL DU 26 MAI 2020

► **Aucune observation n'ayant été faite le PV du conseil du 16 mai 2020 est adopté à l'unanimité**

Madame LE GUEN, adjointe aux Finances présente au Conseil l'analyse financière de Monsieur BRUNEEL, trésorier qui atteste d'une gestion saine et maîtrisée de la commune. Elle présente ensuite les projets pour 2020 avec notamment les travaux d'investissement dont la sécurisation de la RD95A, la réhabilitation de la salle, la rénovation de la stèle du carrefour du 9^e Bataillon. Puis elle enchaîne sur les dépenses pour 2020, charges générales et charges du personnel.

2. COMPTE DE GESTION 2019

Présentation du Compte de gestion de la Trésorerie.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses :	190 828.43 €	Dépenses :	31 121.82 €
Recettes :	211 181.17 €	Recettes :	70 031.76 €
Résultat	20 352.74 €	Résultat	38 909.94 €
Reports antérieurs (excédent 2018) :	134 678.82 €	Reports antérieurs (excédent 2018) :	4 577.33 €
Excédent de fonctionnement cumulé (à affecter) : 155 031.56€		Excédent d'investissement cumulé : 43 487.27€	

Résultat cumulé de l'exercice : 155 031.56 € + 43 487.27 € = 198 518.83 €

► **Adopté à l'unanimité des présents.**

3. COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Présentation du Compte administratif 2019 de la commune en tout point identique au Compte des Gestion de la Trésorerie sous la présidence du doyen de l'assemblée, Jacques DROUET.

► **Adopté à l'unanimité des présents par 10 voix, le maire étant sorti pour le vote.**

4. AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Excédent de fonctionnement à affecter : **155 031.56 €**

Pas d'affectation à la section d'investissement au compte 1068

► **Adopté à l'unanimité des présents**

5. SUBVENTIONS 2020

Présentation des subventions aux associations pour 2020 et rappelle le soutien apporté par la commune à travers la mise à disposition de la salle communale. La commune envisage de revoir les critères d'attribution en 2021.

ASCA	100 €
St Vincent de Paul	75 €
Secours catholique	75 €
Bibliothèque pour tous	300 €
Anciens combattants	100 €
MFR Maltot	50 €
CIFAC	50 €
Total	750 €

► **Adopté à l'unanimité des présents**

6. TAUX 2020

La commune ne percevra plus la taxe d'habitation. La compensation de la perte de taxe d'habitation sur les résidences principales des communes sera réalisée par l'intermédiaire de deux ressources fiscales distinctes. Au regard des résultats du compte administratif de 2019 et à l'élaboration du budget 2020 il n'est pas nécessaire de procéder à une hausse des taux communaux et propose de les reconduire pour 2020 :

- Taxe sur le foncier bâti : 21.85 % Produit attendu : 58 492 €
- Taxe sur le foncier non-bâti : 38.27 % Produit attendu : 15 997 €

► **Adopté à l'unanimité des présents**

7. BUDGET PRIMITIF 2020

Présentation du budget 2020.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	355 350.00 €	Dépenses	193 000.00 €
Recettes	200 319.00 €	Recettes	149 513.00 €
Solde reporté	155 031,00 €	Solde reporté	43 487. 00 €
Total:	355 350.00 €	Total :	193 000.00 €

Total budget 2020 : 548 350 €

► **Adopté à l'unanimité des présents**

La séance est levée à 21h54.

Gonneville en Auge, le 16 juin 2020
Le Maire, Harold LAFAY